

Une boutique à l'essai pour redynamiser le centre-ville

- Economie - Entreprendre -



Publication date: mardi 4 juin 2019

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Inédite sur notre territoire, l'opération **"Ma boutique à l'essai"** a été lancée le 22 janvier 2019 à Port Saint Louis du Rhône. L'objectif : permettre à un porteur de projet de profiter d'un local à loyer modéré pour tester un concept de commerce pendant 6 mois.

C'est au n°4 de la rue Condorcet, en lieu et place de l'ancienne boutique Hilda, que la boutique à l'essai de Port Saint Louis du Rhône s'est installée. Le local de 30 m², situé au coeur de la ville, accueillera prochainement un commerçant qui pourra bénéficier d'un accompagnement spécifique.

« Ce dispositif est une clé pour la réussite »

« Toute cette ville voit converger une seule volonté des élus : réussir à montrer notre détermination au travers d'entreprises innovantes. Ce dispositif est une clé pour la réussite, surtout si vous avez une petite idée qui commence à germer », a déclaré Martial Alvarez, maire de Port Saint Louis du Rhône devant de nombreux acteurs économiques locaux.

La surface commerciale peut accueillir un large type d'activités, à l'exception de la restauration. Épicerie bio, librairie, boutique de vêtement, fleuriste, mercerie... Toutes les idées sont bienvenues pour dynamiser encore plus le centre-ville de Port Saint Louis du Rhône.

6 mois pour faire ses preuves

Lancé dans l'Oise en 2013, le concept de boutique à l'essai permet à un entrepreneur de tester son idée de commerce pendant une période de 6 mois renouvelable une fois en échange d'un loyer revu à la baisse. A la fin de cette période d'essai - qui apporte une certaine sécurité au porteur de projet - le commerçant peut rester dans le local et signer un bail commercial.

Le commerçant à l'essai bénéficiera également lors de son installation d'un accompagnement spécifique de la part d'Initiative Ouest Provence (avant, pendant et après le lancement du commerce) et d'un kit de méthodologie de mise en oeuvre. L'inauguration du futur commerce est prévue au printemps 2019. De son côté, le propriétaire du local n'a plus à chercher un nouveau locataire, et ses 6 premiers mois de loyer sont garantis par l'institution.

« Encourager l'ouverture de nouvelles boutiques »

Cette boutique à l'essai fait partie des nombreuses initiatives portées par la ville de Port Saint Louis du Rhône qui a signé de nombreuses conventions pour relancer le commerce de proximité. **« Nous voulons réunir les bonnes énergies, comme nous l'avons fait avec l'association des commerçants du Phare. Nous sommes ravis de poursuivre cette revitalisation de la vie commerciale avec ces commerçants qui se fédèrent et la collectivité qui montre sa détermination »**, a souligné Martial Alvarez.

Une boutique à l'essai pour redynamiser le centre-ville

Le maire de Port Saint Louis du Rhône, qui est également Conseiller de la Métropole délégué à l'emploi à l'insertion et à l'économie sociale et solidaire, espère que cette initiative soit un succès et renouvelée. « *L'avantage du dispositif pour le futur commerçant est de bénéficier d'un loyer modéré et de tarifs préférentiels négociés avec les partenaires. L'idée est ainsi d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques et les initiatives à Port-Saint-Louis-du-Rhône* », indique Raymond Lamballais, président d'Initiative Ouest Provence.

Comment candidater :

- Par téléphone au 04 42 56 53 13 ou au 06 65 37 63 09
- Par mail à bae@initiative-ouestprovence.com
- Télécharger le dossier de candidature ci-dessous



Le Dossier de Candidature est à renvoyer avant le 22 Mars 2019